

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 71 (1999)

**Heft:** 3

  

**Artikel:** Quelle place pour la place?

**Autor:** Wagnières, Olga / Weil, Marc

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129707>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## QUELLE PLACE POUR LA PLACE ?

# D

ans le dernier numéro nous évoquions le trottoir comme un "fourre tout" urbain. Cette caractéristique n'est toutefois pas seulement le privilège des trottoirs. La plupart des espaces publics sont soumis à de fortes pressions d'usages les plus divers.

Dans l'exemple ci-contre (la place de la Navigation à Genève) nous avons voulu montrer comment l'addition de logiques sectorielles aboutit à une place qui a perdu sa valeur de lieu urbain, et se résume à une surface multi-usages, sans caractère.

Le but de l'exercice n'est pas de critiquer (faute de mieux, la place répond à de nombreuses contraintes) mais de révéler les multiples contraintes et besoins auxquels les espaces publics doivent répondre.

### La circulation, une contrainte majeure à tendance expansionniste

Cette place est un espace résiduel, ce qui reste une fois déduits les besoins pour la circulation et le stationnement.

- Encerclée (1),
- Envahie (2),
- Entaillée (3),

en sursis, elle joue à peine son rôle d'îlot préservé tant elle est coupée des activités sociales qui l'entourent.



**Les infrastructures souterraines, peu visibles mais bien présentes**

- Les réseaux souterrains (eaux claires et usées, gaz, électricité, téléphone, etc.) constituent autant de contraintes qui limitent fortement les usages en surface :

- l'arbre doit trouver un emplacement libre pour développer son système racinaire (4). Son emplacement est souvent déterminé par les contraintes en sous-sol et non par le choix d'aménagement en surface.

- la gestion et l'accès aux réseaux imposent des armoires électriques, trappes, grilles, regards, etc. qui émergent du sol (obstacles) (5) ou qui ponctuent la surface (6) la transformant en un véritable patchwork.

**La nature et l'environnement, besoins incontournables et nouvelles exigences**

- Le tri des déchets, une démarche nécessaire mais...encombrante (7). Ici, l'entrée dans la place se fait entre deux containers.

- Les arbres ont besoin de surfaces perméables pour croître et nous offrir une place à l'ombre (8).

- La nature en ville passe aussi par le contrôle de la faune :

- graines stériles pour limiter la cohabitation avec les pigeons (9),

- "toilettes canines" pour faciliter la cohabitation avec les chiens (10).

**Lieux publics , espaces économiques**

- La terrasse de café doit se contenter d'un espace minimum sur le trottoir (11), la rue constituant une coupure.

- Le marché hebdomadaire, un usage ponctuel qui implique une réservation permanente d'espace libre (12).

- Les affiches publicitaires ou la commercialisation de l'espace public grâce aux royalties (13).

**Le décor permanent ou éphémère**

- La fontaine est fleurie, mais pour qui? Les seuls bancs sont éloignés et coincés entre les toilettes pour chiens et les voitures stationnées (14).

- En période électorale les panneaux d'affichage arrivent en renfort et occupent le terrain (15).

**Le mobilier et les équipements, utile superflu ou détourné**

- Les cabines téléphoniques, refuge bienvenu pour échapper aux téléphones cellulaires (16).

- Les toilettes publiques, en sous-sol, non signalées, mais bien utiles quand même (17).

- Les barrières de protection, un anti-voil apprécié des cyclistes (18).

**Pour conclure (provisoirement)**

Le caractère polyvalent d'un espace est une qualité plutôt recherchée. Ici la polyvalence n'est qu'apparente. Les usages sont codifiés et n'offrent guère de place pour d'autres appropriations (repos, jeux, rencontre).

Les besoins auxquels répondent les aménagements réalisés sont légitimes et traduisent la multiplicité des intervenants qui occupent l'espace public selon leur propre logique technico-économique.

Toutefois, leur juxtaposition non coordonnée n'entrave-t-elle pas la vocation première d'une place qui est d'offrir un espace pour les usages sociaux spontanés et improvisés ?

*Olga Wagnières, Marcos Weil*

**Pénélope par Arom**

(Résumé : au mariage de la cousine Berthe, Pénélope a rencontré Zizou)

